

## Faits saillants

Positionnement et plan  
stratégique 2006-2010  
de l'Association des  
gestionnaires des  
établissements de santé  
et de services sociaux



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX



## Une rétrospective

En 2005, l'AGESSS a entrepris d'analyser son parcours. Après plus de 35 années au service des gestionnaires, l'AGESSS se retrouvait dans un contexte favorable et stimulant. En effet, les multiples transformations du réseau de la santé et des services sociaux, le rôle des cadres appelé à changer et la venue d'une nouvelle génération de gestionnaires présentent de nombreux défis et opportunités tant pour l'Association que pour les gestionnaires qui en sont membres.

L'Association des gestionnaires  
des établissements de santé  
et de services sociaux est fière  
de vous présenter les faits  
saillants de son positionnement  
et de sa planification stratégique  
de 2006 à 2010.

## Les membres mis à contribution

Une démarche consultative fut donc entreprise afin d'analyser le positionnement de l'AGESSS dans cet environnement en constante évolution. Puisque l'AGESSS a pour fonction première de représenter ses membres, ceux-ci furent associés à l'appréciation de la situation actuelle et au choix des orientations de leur Association. Des rencontres ont été organisées et des sondages furent élaborés. En tout, près de 1500 gestionnaires actifs et quelque 300 gestionnaires retraités, tous membres de l'AGESSS, ont été rejoints. Il s'agit là d'une participation de 25 % de son membership, à l'image de la force associative de l'AGESSS.

L'AGESSS  
...vers  
2010!

À la suite de cette démarche, un nouveau positionnement jumelé à une planification stratégique ont été élaborés pour les années 2006 à 2010. Les faits saillants du *Positionnement et plan stratégique 2006-2010*<sup>1</sup> de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux sont présentés dans ce document.



## La *mission* de l'AGESSS

L'Association a pour mission de :

- 1 représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres;
- 2 consulter et tenir informés les membres en tout temps;
- 3 influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux;
- 4 contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion;
- 5 valoriser l'excellence en gestion.

## Les *valeurs* de l'AGESSS

Six valeurs clés guident l'AGESSS dans ses décisions et ses actions :

**Respect** : sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte.

**Justice** : qualité morale qui consiste à être juste, à respecter les droits d'autrui.

**Équité** : notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun.

**Professionalisme** : qualité d'une personne qui exerce une profession avec une grande compétence.

**Démocratie** : principe fondé sur l'égalité, la responsabilité et la liberté, qui accorde aux agents économiques le pouvoir réel d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

**Accessibilité** : ensemble des facteurs qui permettent à un usager ou un client d'accéder à un service.

---

1 Pour vous procurer la version complète du document *Positionnement et plan stratégique 2006-2010 de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux*, veuillez vous rendre au [www.agesss.qc.ca](http://www.agesss.qc.ca) sous la rubrique *Documentation*. Vous pouvez également en faire la demande par téléphone.

## Des *enjeux* vers une *vision*

La vision que l'AGESSS présente est ce qu'elle souhaite avoir réalisé d'ici cinq ans. Pour ce faire, quatre grands enjeux sont déterminés : un enjeu de membership, un enjeu de positionnement public, un enjeu de reconnaissance de la profession et un enjeu de représentation.

Enjeux	Membership	Positionnement public	Reconnaissance de la profession	Représentation
Vision/ l'AGESSS d'ici 5 ans	L'AGESSS représente 90 % des cadres intermédiaires actifs du réseau de la santé et des services sociaux et 50 % des gestionnaires actifs qui prendront leur retraite.	L'AGESSS est reconnue comme un chef de file dans la valorisation et la reconnaissance de la profession de gestionnaire, se positionne comme un leader d'opinion en matière de gestion du système de santé et des services sociaux, est un partenaire incontournable dans la définition du rôle, des responsabilités et des conditions d'exercice de la profession de gestionnaire.	Les services de l'AGESSS contribuent à la reconnaissance de la profession. De plus, elle est reconnue pour la qualité et la pertinence de ses services notamment pour les renseignements échangés avec ses membres, les activités de développement des compétences, le soutien à ses instances régionales et locales, les activités de promotion de l'excellence en gestion, les services adaptés aux besoins de ses membres retraités.	L'AGESSS effectue des représentations au niveau des instances provinciales, régionales et locales; représentations qui ont du poids et de l'impact.



The background features two overlapping wireframe cubes. The larger cube is positioned in the lower-left and center, while a smaller one is in the upper-left. The lines are thin and light gray.

Les *orientations stratégiques*  
de l'AGESSS 2006-2010

# Les *orientations stratégiques* de l'AGESSS 2006-2010

Pour chacune des orientations, des objectifs sont formulés et des actions sont envisagées. Ces actions servent de points de repère afin d'actualiser le plan stratégique.

## Orientation 1

Maintenir l'excellence des services actuels

Objectifs	Actions envisagées
L'Association maintient l'excellence des services offerts aux membres par le personnel de la permanence	Développement de mécanismes pour assurer une certaine polyvalence et de la relève à des postes stratégiques  Ajustement des effectifs en fonction de la croissance du membership et des services à rendre  Révision des fonctions, responsabilités et tâches
L'Association maintient et développe les compétences et l'expertise du personnel de la permanence	Accentuation des activités de perfectionnement et de reconnaissance du personnel de la permanence

## Orientation 2

Se doter d'une stratégie et d'un plan de communication

Objectif	Actions envisagées
L'Association élabore une stratégie et un plan de communication visant autant les publics cibles interne qu'externe	Mandat confié au président et à une firme spécialisée  Création d'un comité permanent de communication

## Orientation 3

### Renforcer la vie et la relève associative

Objectif	Actions envisagées
L'Association vise à ce que 80 % des établissements où l'Association est présente aient une section active	Définition de ce qu'est une section active
	Formation offerte aux membres sur la vie associative
	Amélioration de l'accueil des nouveaux membres et de la pochette d'accueil
	Développement et amélioration de la documentation corporative
	Soutien à la création et au développement des sections locales

## Orientation 4

### Créer un service de développement des compétences en gestion et participer à des activités de recherche en gestion

Objectifs	Actions envisagées
L'Association élabore un programme de développement de compétences en gestion qui répond aux besoins des membres, et ce, en complémentarité avec les responsabilités des employeurs	Élaboration d'un plan de développement des ressources humaines (PDRH)
	Embauche de nouvelles ressources, adoption du budget requis et aménagement de locaux
	Maillage avec les milieux d'enseignement et les firmes-conseils en gestion
	Utilisation d'expertises de membres actifs ou retraités et de la permanence
L'Association crée un réseau de collaborateurs intéressés par les meilleures pratiques en gestion	Abonnement des membres à la revue <i>Le Point en administration de la santé et des services sociaux</i>
	Vigie des meilleures pratiques de gestion
	Offre de bourses et de stages à des étudiants dans le domaine de la gestion

## Orientation 5

Exercer un leadership en s'associant à des partenaires pour définir le rôle des cadres et leurs conditions d'exercice

Objectifs	Actions envisagées
L'Association identifie les conditions optimales d'exercice de la profession de gestionnaire	Mandat confié au comité des conditions de travail et élargissement du titre du comité pour inclure les conditions d'exercice  Arrimage avec le comité sur le renouvellement des effectifs du MSSS
L'Association fait la promotion des meilleures conditions d'exercice auprès des décideurs	Tournée d'information auprès des membres et des décideurs  Proposition d'expérimentation de projets pilotes visant à réviser les conditions d'exercice
L'Association mesure le niveau d'application des meilleures conditions d'exercice	Sondage annuel auprès des membres  Partenariat pour conduire un projet de recherche évaluative

## Orientation 6

Redéfinir le positionnement politique de l'Association

Objectifs	Actions envisagées
L'Association devient un acteur incontournable pour agir comme leader dans les débats relatifs à la gestion et à l'avenir du réseau de la santé et des services sociaux	Participation de l'AGESSS aux débats en commission parlementaire ou autres comités  Développement d'un véritable service des communications  Développement de relations privilégiées avec les médias  Création d'une banque de ressources et de collaborateurs pour faire des analyses de dossiers ou pour développer des contenus et des positions





Afin de concrétiser sa mission et d'actualiser sa vision au cours des prochaines années, l'AGESSS se dote de sept grandes orientations stratégiques.

- Orientation 1** Maintenir l'excellence des services actuels
- Orientation 2** Se doter d'une stratégie et d'un plan de communication
- Orientation 3** Renforcer la vie et la relève associative
- Orientation 4** Créer un service de développement des compétences en gestion et participer à des activités de recherche en gestion
- Orientation 5** Exercer un leadership en s'associant à des partenaires pour définir et mettre constamment à jour le rôle des cadres et leurs conditions d'exercice
- Orientation 6** Redéfinir le positionnement politique de l'Association
- Orientation 7** Définir le rôle des retraités au sein de l'Association

L'AGESSS  
...vers  
2010!

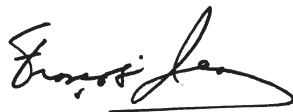
## Conclusion

Par cette démarche structurée de planification stratégique, l'AGESSS entend renforcer la mobilisation de ses membres, celle de l'équipe de la permanence, de même que celle de ses partenaires afin d'assurer sa continuité.

L'AGESSS, comme elle le fait depuis 35 ans, continuera à exercer ses responsabilités en démontrant et en réaffirmant au cours des prochaines années qu'elle peut à la fois assurer la défense efficace et vigoureuse de ses membres tout en travaillant dans un esprit d'ouverture avec les divers acteurs du réseau au maintien et à l'évolution des acquis sociaux en matière de santé.

**L'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux fait assurément partie de la solution aux défis et enjeux du réseau de la santé et des services sociaux.**

*Ensemble,  
relevons ces nouveaux défis!*



François Jean  
Président-directeur général



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX



601, boulevard Adoncour  
Bureau 201, Longueuil  
(Québec) J4G 2M6

Téléphone : 450-651-6000  
Sans frais : 1-800-361-6526  
Télécopieur : 450-651-9750

[www.agesss.qc.ca](http://www.agesss.qc.ca)



ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES  
DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX